



Fédération
culturelle
canadienne-
française

PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES : INVESTIR EN CULTURE

**Propositions de la Fédération culturelle canadienne-française
dans le cadre des consultations pancanadiennes 2022 sur le
renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles**

Conviées par la ministre des Langues officielles, Ginette Petitpas-Taylor

Mai 2022

450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

613-241-8770 fccf.ca

Ce document reflète le positionnement préliminaire de la FCCF concernant les investissements structurants nécessaires en appui au secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne pour les cinq prochaines années, soit en vue du nouveau Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 (PALO). Son contenu mise sur la réflexion en cours pour la reconstruction du secteur, sur la concertation active avec nos membres qui offrent des services artistiques et culturels essentiels sur le terrain, et sur nos conversations continues avec nos divers partenaires. La Fédération culturelle canadienne-française et son réseau de membres en appellent au leadership stratégique et à la vision de la ministre des Langues officielles, l'honorable Ginette Petitpas-Taylor, pour mobiliser ses équipes dans cette démarche nationale de consultation. Il est fondamental que la visée prioritaire d'un développement culturel durable de nos communautés francophones en contexte minoritaire (CFSM) fasse partie de l'architecture du nouveau Plan d'action et qu'on veuille à y consacrer des investissements structurants. Nos demandes ci-contre concordent avec les intentions mises de l'avant par le gouvernement dans sa réforme en langues officielles ainsi que dans son projet de société présentement à l'étude visant à moderniser la Loi – qui reconnaît et consacre désormais de manière explicite, le fait que les arts et la culture sont un secteur essentiel à la vitalité et pour la pérennité de notre francophonie.

Concepts	Enjeux	Actions à entreprendre	Thèmes de la consultation
Consolidation (et rattrapage) de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne	Précarité des organismes et du travail dans le secteur artistique et culturel	<ul style="list-style-type: none"> Financer le secteur essentiel des arts et de la culture de manière adéquate en soutien à son rôle clé en matière de développement culturel durable pour le mieux-être de nos collectivités et pour favoriser la reconstruction du secteur au service d'une relance socio-économique viable. Que l'aide consentie en appui à la francophonie canadienne représente un accès équitable au financement consenti au secteur dans sa totalité. Veiller à rejoindre l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne avec la poursuite des aides et des programmes de soutien au secteur pour la reconstruction et la relance dans un souci d'équité. Bonifier les fonds de base destinés aux organismes artistiques et culturels qui fournissent des services essentiels sur le terrain en appui au développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire. Rejoindre et financer de manière adéquate les « orphelins » de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne, par exemple pour de petits organismes porteurs de mandats communautaires multiples dont celui de l'offre culturelle. L'action de ces groupes est au cœur de la vie en français dans nos milieux. Financer et diriger une étude pancanadienne portant sur l'état des lieux de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne tant du point de vue des artistes et des travailleurs culturels, que des organismes au service des arts et de la culture en français. 	Protection et promotion du français Appréciation du français et de l'anglais Gouvernement exemplaire, recherche et connaissances des réalités des langues officielles au Canada Langues officielles, diversité et inclusion
	Pénurie et relève de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la relève de la main-d'œuvre dans le secteur artistique et culturel notamment par le financement adéquat des institutions postsecondaires en contexte minoritaire qui, à travers leurs programmes, forment des ressources humaines en continu dans l'ensemble des domaines artistiques incluant la gestion optimale des organisations pour tenir compte de la pénurie, des défis du recrutement et de la rétention. 	Continuum en éducation Appréciation du français et de l'anglais

<p>Développement optimal des capacités du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne</p>	<p>Besoins de ressources accrues notamment au regard de l'innovation et du numérique dans nos CFMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des investissements nouveaux et ciblés : <ul style="list-style-type: none"> • d'une part, pour agir sur la capacité d'innovation du secteur et ; • d'autre part, pour le développement optimal de compétences numériques, dont la découvrabilité des contenus en francophonie canadienne. • Outils et renforcer la gouvernance des organismes artistiques et culturels afin qu'ils puissent cheminer de manière concrète face aux enjeux de société prioritaires que sont notamment l'équité, la diversité et l'inclusion et les changements climatiques. • Promouvoir la collaboration intersectorielle entre les milieux de l'éducation et ceux de la culture notamment en bonifiant le financement accordé aux projets La ruche et PassePART pour accroître le nombre d'enseignant.e.s spécialisé.e.s en arts et le rayonnement artistique et culturel en milieu scolaire francophone partout au pays et pour renforcer la construction identitaire des jeunes. 	<p>Langues officielles, diversité et inclusion</p> <p>Protection et promotion du français</p> <p>Continuum en éducation</p> <p>Appréciation du français et de l'anglais</p>
	<p>Portrait incomplet des données du secteur <u>et</u> en francophonie canadienne et acadienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et renforcer la culture de données au sein du gouvernement et des agences responsables des arts et de la culture pour compter sur un portrait complet, actualisé et évolutif des données probantes du secteur artistique et culturel en général, et pour la francophonie canadienne en particulier, afin d'orienter les investissements, le design des politiques publiques et des programmes en appui au secteur. • Prévoir des ressources en appui au renforcement de la culture de données au sein de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne, notamment en appui à la planification stratégique dans le secteur, à l'objectif de mutualisation possible des ressources et au développement des publics. • Appuyer financièrement la participation de la francophonie canadienne au Compte satellite de la culture et explorer la création d'un Observatoire national des données pour mieux mesurer les retombées de notre secteur sur l'économie canadienne et pour compter sur un portrait complet, actualisé et évolutif des données probantes des arts et de la culture, <u>et</u> en francophonie canadienne. 	<p>Gouvernement exemplaire, recherche et connaissances des réalités des langues officielles au Canada</p> <p>Protection et promotion du français</p>
	<p>Mesures positives structurantes au bénéfice des CFMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rehausser la proactivité des institutions fédérales en appui au développement culturel durable de la francophonie canadienne, notamment par la création d'un fonds d'incitatifs à la mise en œuvre de mesures positives structurantes. Ces ressources pourraient être rattachées au cadre de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. • Fournir des ressources en soutien à la création artistique et culturelle des CFMS et visant à accroître la circulation des œuvres et la mobilité des artistes et des travailleurs culturels au Canada, en particulier à l'extérieur des grands centres, pour une visibilité et un rayonnement accru et dans le but de réengager les publics. • Financer une mise à l'essai du revenu minimum garanti des artistes et travailleurs culturels des CFMS en appui à l'objectif de développement culturel durable, pour faire contrepoids à l'insécurité linguistique et à l'érosion de nos communautés sur les plans humain et culturel, pour pallier à la précarité de l'emploi dans le secteur et pour dynamiser l'écosystème à travers le pays. 	<p>Protection et promotion du français</p> <p>Langues officielles, diversité et inclusion</p> <p>Gouvernement exemplaire, recherche et connaissances des réalités des langues officielles au Canada</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Championner la mise sur pied une Table économique en culture (à l'image des tables existantes dans les secteurs du tourisme et des industries numériques) afin de positionner le secteur comme moteur de développement social et économique et pour appuyer la participation de la francophonie canadienne parmi les parties prenantes de celles-ci. • Engager un dialogue constructif avec les provinces et territoires et leur consacrer des ressources pour le soutien adéquat et pérenne des arts et de la culture en milieu francophone. Le leadership énergique du gouvernement fédéral en matière de langues officielles est interpellé par le constat politique visant à renforcer l'égalité de la langue française au Canada. 	<p>Appréciation du français et de l'anglais</p>
	<p>Ressources et accompagnement en diplomatie culturelle canadienne pour le rayonnement à l'international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la culture un pilier de la politique étrangère canadienne en dotant le Canada d'une stratégie de diplomatie culturelle en conformité avec les accords de l'UNESCO permettant de mieux déployer et faire reconnaître le rôle crucial des arts et de la culture dans l'environnement complexe et mouvant de la scène internationale, ainsi que de reconnecter avec les artistes et publics étrangers. • Veiller à offrir de l'accompagnement et bonifier les ressources destinées au renforcement des capacités de la francophonie canadienne en vue de l'exportation et pour faire rayonner la diversité de ses expressions culturelles à l'international, notamment par l'entremise des missions commerciales et des activités de la diplomatie culturelle canadienne. 	<p>Protection et promotion du français</p> <p>Appréciation du français et de l'anglais</p> <p>Gouvernement exemplaire, recherche et connaissances des réalités des langues officielles au Canada</p>

ANNEXE

Mise en contexte de l'outil et éclairage stratégique

Contexte

Le *Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir* viendra bientôt à échéance. En préparation à son renouvellement, des consultations régionales, de type "assemblées publiques", et en ligne, seront organisées à partir du mois de mai 2022 pour sonder les membres, intervenants clés et représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Le gouvernement du Canada s'est déjà engagé à élaborer un nouveau plan en matière de langues officielles qui visera à :

1. Améliorer la conformité des institutions et des organisations fédérales à la Loi;
2. Renforcer notre appui de manière à favoriser le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM);
3. Stimuler l'apprentissage et l'appréciation des deux langues officielles; et
4. Promouvoir et protéger le français partout au Canada, y compris au Québec.

Il contiendra six principes directeurs guidant son action dans les prochaines années :

1. Reconnaître les dynamiques linguistiques dans les provinces et les territoires ;
2. Offrir des occasions d'apprentissage des deux langues officielles pour la population canadienne, tout au long de leur vie ;
3. Appuyer les institutions clés des CLOSM
4. Protéger et promouvoir le français partout au Canada, y compris au Québec ;
5. Démontrer que le gouvernement du Canada est exemplaire grâce au renforcement de la coordination horizontale des langues officielles et la conformité des institutions fédérales à la Loi ;
6. Procéder à un examen périodique de la loi, à intervalle régulier.

Ces principes directeurs réfèrent directement au document de réforme intitulé [Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada](#) ainsi qu'au [projet de loi C-13, Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada](#).

Format des consultations

La démarche des consultations pour le renouvellement du PALO inclut les éléments suivants :

- **Tournée régionale - Forums en personne** (d'ici fin août)
- **Sessions de dialogues thématiques en virtuel** (du 2 juin au 5 juillet)
- **Sondage national en ligne** (d'ici au 21 août)
- **Possibilité de déposer un mémoire et/ou documents d'intérêt** (d'ici fin août)
- **Sommet de clôture en format hybride** (fin août)
- **Consultation formelle des gouvernements et des provinces et territoires** (d'ici fin juillet)

1. **Tournée régionale - Forums en personne** : ayant lieu en personne seulement, les consultations régionales de type “assemblée publique” feront l’objet d’une tournée pancanadienne par la ministre des Langues officielles :

Dates prévues	Villes, provinces
24 mai 2022	Vancouver, Colombie-Britannique (Annonce et lancement)
26 mai 2022	Winnipeg, Manitoba
23 juin 2022	Regina, Saskatchewan
24 juin 2022	Edmonton, Alberta
6 juillet 2022	Montréal, Québec
7 juillet 2022	Sherbrooke, Québec
13 juillet 2022	Sudbury, Ontario
Semaine du 17 juillet 2022	Whitehorse, Yukon
Semaine du 17 juillet 2022	(ville à déterminer), Territoires du Nord-Ouest
Semaine du 17 juillet 2022	(ville à déterminer), Nunavut
Début août 2022	Moncton, Nouveau-Brunswick
11 août 2022	Halifax, Nouvelle-Écosse
À confirmer	Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
À confirmer	Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador

Pour orienter les discussions, les questions d’ordre général suivantes seront explorées :

- Quels sont les principaux enjeux qui font pression sur nos langues officielles et nos communautés linguistiques en 2022 ? Et sur votre communauté ? Sont-ils émergents depuis le dernier Plan d’action ou persistants ? Sont-ils émergents ou exacerbés depuis la pandémie ? À quoi attribuez-vous ces enjeux et comment y remédier ?
- Quelles actions le gouvernement devrait-il prioriser pour appuyer les secteurs clés identifiés dans la réforme qui sont essentiels à l’épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (notamment en matière de continuum en éducation, de la petite enfance au postsecondaire, de santé, de justice, d’immigration, d’arts et de culture, d’emploi et d’institutions clés) ?
- Quelles sont vos suggestions de mesures et de programmes concrets à mettre en œuvre pour favoriser l’épanouissement des communautés linguistiques ?
- Quels sont les priorités ou mesures phares à mettre de l’avant afin de favoriser l’apprentissage et l’appréciation de nos deux langues officielles ?
- Comment le gouvernement peut-il assurer une meilleure mise en œuvre et une meilleure conformité des institutions fédérales à la Loi sur les langues officielles ? Quelles sont les bonnes pratiques et quels sont les éléments à améliorer ?
- De votre point de vue, quelles sont les perspectives pour les langues officielles et les communautés linguistiques ?
- Quels sont les défis concrets qui demeurent et les moyens à prendre pour affronter ces défis ? Notamment en matière de :
 - Poids relatif des francophones au Canada ?
 - Vitalité des communautés d’expression anglaise du Québec ?
 - Protection et promotion de la langue française à l’échelle du Canada et dans le monde
 - Taux de bilinguisme des anglophones majoritaire ?
 - Renforcement des capacités de gouvernance, de coordination horizontale et de suivi du gouvernement du Canada en matière de langues officielles ?
 - Renforcement des capacités de recherche et de diffusion de données en langues officielles ?

2. **Sessions de dialogues thématiques en virtuel** : offertes en ligne entre le **2 juin et le 5 juillet 2022**, ces consultations de 2 heures chacune, porteront sur les thématiques suivantes :

Dates prévues	Villes, provinces
2 juin 2022	Immigration francophone : stratégie en matière d'immigration francophone et continuum de l'immigration, poids démographique et vitalité des communautés francophones en situation minoritaire et reconnaissance des diplômés
8 juin 2022	Continuum en éducation : petite enfance, post-secondaire, formation professionnelle, sécurité linguistique, sentiment d'appartenance
16 juin 2022	Appréciation du français et de l'anglais : arts et culture, jeunesse, aînés et institutions clés
4 juillet 2022	Langues officielles, diversité et inclusion
4 juillet 2022	Langue seconde : Apprentissage et mise en valeur de la langue seconde et immersion française
5 juillet 2022	Protection et promotion du français : secteur privé, entreprises privées de compétence fédérale, diplomatie culturelle et internationale, savoirs scientifiques
5 juillet 2022	Gouvernement exemplaire, recherche et connaissances des réalités des langues officielles au Canada

Ces consultations virtuelles sont ouvertes à tous les membres de la FCCF. L'équipe du bureau national sera présente à certaines d'entre elles. Les dates peuvent être sujettes à des modifications. Chacune de ces sessions thématiques en mode virtuel inclut des questions générales précises pour fins de discussion qui sont disponibles à [ce lien](#).

3. **Sondage national en ligne « Consultations publiques ouvertes auprès de la population canadienne »** : en plus de nos groupes et organismes, les membres du grand public auront l'occasion de se faire entendre par le biais d'une consultation en ligne sous la forme d'un sondage, s'échelonnant du **24 mai au 21 août 2022**.

4. Autres modes de participation possibles :

- **Mémoire** : pour faire part à Patrimoine canadien de vos idées et perspectives sur ces **thématiques et sur l'ensemble des questions abordées** dans le cadre de ces consultations pancanadiennes sur les langues officielles, l'envoi de mémoire ou de tout document d'intérêt est fortement encouragé, et ce, à tout moment jusqu'à la fin août, à l'adresse courriel suivante : Consultations_LO-OL_Consultations@pch.gc.ca.

Il va sans dire que la FCCF a l'intention de se prévaloir de cette possibilité et que nous envisageons la préparation d'un mémoire de positionnement pour le secteur des arts et de la culture, en vue du Plan d'action pour les langues officielles de 2023-2028. Il est prévu que le réseau des membres sera engagé dans cette démarche. On visera son dépôt vers la mi-août prochain.

- **Sommet de clôture en format hybride** : la portion en présentiel se tiendra à Ottawa ou Gatineau, vers la fin août (date à déterminer). La participation se fera sur invitation.
- **Consultation formelle des gouvernements et des provinces et territoires** : cette consultation conviera les ministres provinciaux et territoriaux concernés à des sessions de dialogues et rencontres bilatérales. Nous demeurons à l'affût pour plus d'informations à ce sujet et nous vous tenons au courant.

CALENDRIER DES CONSULTATIONS

MAI 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		24 - Lancement consultations Tournée régionale : Vancouver	25	26 Tournée régionale : Winnipeg	27	28
29	30	31				
JUIN 2022						
			1	2 Session virtuelle : Immigration francophone	3	4
5	6	7	8 Session virtuelle : Continuum en éducation	9	10	11
12	13	14	15	16 Session virtuelle : Appréciation du français et de l'anglais	17	18
19	20	21	22	23 Tournée régionale : Regina	24 Tournée régionale : Edmonton	25
26	27	28	29	30		
JUILLET 2022						
					1	2
3	4 Sessions virtuelles : Langues officielles, diversité et inclusion + Langue seconde	5 Session virtuelle : Protection et promotion du français + Gouvernement exemplaire	6 Tournée régionale : Montréal	7 Tournée régionale : Sherbrooke	8	9
10	11	12	13 Tournée régionale : Sudbury	14	15	16
17	Semaine du 17 juillet 2022 – Tournée régionale à Whitehorse, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (à déterminer)					
24	25	26	27	28	29	30
AOÛT 2022						
1	Début août – Tournée régionale : Moncton (date à déterminer) Mois d'août : Tournée régionale à Charlottetown et St-Jean (date à déterminer)					
8	9	10	11 Tournée régionale : Halifax	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21 – Fin des Consultations publiques en ligne
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31 – Fin des consultations, date limite de dépôt de mémoires et/ou document d'intérêt				